



---

## Mot du président

Avant toute chose, je présente, au nom du Bureau de l'UNPLIB, mes meilleurs vœux pour cette année 2024. Restons solidaires et œuvrons pour une défense optimale de nos professions libérales. Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que l'Union Professionnelle des Diététiciens de Langue Française nous a rejoints en toute fin de 2023, c'est une excellente nouvelle.

En 2024, l'UNPLIB mettra l'accent sur la digitalisation et l'essor de l'Intelligence Artificielle. Deux événements y seront d'ores et déjà consacrés.

Le vendredi 15 mars, l'UNPLIB organise, en collaboration avec le CEPLIS (Conseil Européen des Professions Libérales) et le SNI, un séminaire à propos de l'approche européenne en matière d'Intelligence Artificielle (Loi sur l'IA – AI Act) et ses implications sur les valeurs communes des professions libérales.

Le vendredi 20 septembre, à l'occasion de la semaine mondiale des Professions libérales, l'UNPLIB, à nouveau en collaboration avec le SNI, propose à ses membres et sympathisants, un second séminaire, dédié aux conséquences pratiques, positives et négatives, de l'essor de la digitalisation et de l'IA, sur la société en général et les professions libérales en particulier.

Donc, à vos agendas :

1. 15 mars 2023, entrée gratuite pour les membres\* et partenaires invités, 60 euros pour les non-membres. Le lieu exact doit encore être confirmé.
2. 20 septembre, Cercle du Lac, Boulevard Baudouin 1er 23 – 1348 Louvain-la-Neuve, entrée gratuite pour les membres\* et partenaires invités, 60 euros pour le non-membres.

Le mardi 6 février, dès 18 heures, l'UNPLIB présentera son Mémorandum « Élections fédérales, régionales et européennes 2024 » aux représentants du monde politique francophone. Ce sera également au Cercle du Lac à Louvain-la-Neuve, à l'invitation du SNI.

Fin mai, une soirée de clôture « Digital professions libérales » se profile au Golf des 7

---

Fontaines à Braine l'Alleud, en présence du Ministre Willy Borsus, avec la publication de notre second magazine en la matière, en collaboration avec la Région wallonne et le SNI.

Ce 18 janvier, une délégation de la Commission santé a revu le Chef de Cabinet de notre Ministre de la santé, Monsieur Jan Bertels. Une prochaine rencontre est déjà programmée le 12 mars pour poursuivre, en concertation avec nos collègues néerlandophones de la FVB, notre projet de création d'un ordre transversal.

Dans ce Courrier de l'UNPLIB, l'Union Professionnelle des Diététiciens de Langue Française (UPDLF) présente son organisation.

Acerta nous convie à son Connect Day, le 23 avril à Namur sur le thème : Le capital humain : enjeux et défis, comment répondre aux attentes de notre personnel ? Repobel présente sa nouvelle licence combinée qui s'appelle désormais IZILI, avec des conditions avantageuses pour les membres des organisations qui adhèrent à l'UNPLIB.

Enfin, également dans ce numéro, notre Ministre de tutelle, David Clarinval, nous dévoile ses priorités à l'aube de la Présidence belge du Conseil européen.

### **Bernard Jacquemin**

Président de l'UNPLIB



---

## **Présentation des diététiciens : UPDLF**

L'Union Professionnelle des Diététiciens de Langue Française (UPDLF) est une ASBL qui a pour missions de former, informer et promouvoir le soin nutritionnel auprès du grand public et du personnel de santé, et de défendre la profession de diététicien.

Nous sommes honorés de rejoindre l'UNPLIB dont les missions et valeurs rencontrent les nôtres. L'aspect pluridisciplinaire est une force permettant d'enrichir chaque profession.

Le/la diététicien·ne est le professionnel paramédical spécialisé en alimentation et en soins nutritionnels de qualité et scientifiquement fondés. Il possède une qualification légalement reconnue par les autorités nationales en nutrition et diététique, il applique les sciences de la nutrition à l'alimentation et l'éducation de groupes de population et de personnes

---

individuelles, qu'ils soient bien-portants ou malades.

Au 31/12/2019, le cadastre annonce que 1717 diététiciens sont actifs pour la région de Bruxelles-Capitale et la région Wallonne dont 63% sont salariés, 28,5% sont indépendants complémentaires et 8,5% sont indépendants à titre principal.

N'hésitez pas à consulter notre site internet <http://lesdieteticiens.be/>



---

## Présidence belge de l'UE : D. Clarinval dévoile ses priorités.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Belgique assume la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, pour une durée de six mois. Le Ministre des PME et de l'Agriculture a dévoilé ses priorités.

En matière **d'agriculture**, David Clarinval compte axer l'ensemble de son travail sur une priorité: 'la souveraineté alimentaire'. « C'est à la fois avoir de la nourriture en quantité et en qualité suffisante pour nourrir nos concitoyens européens, mais aussi assumer nos responsabilités d'exportateurs à l'égard de pays qui attendent de nous des livraisons. C'est aussi permettre aux agriculteurs de disposer de revenus à la hauteur du travail qu'ils effectuent. Des revenus qui permettent de vivre, travailler et d'investir sereinement. Enfin, la souveraineté alimentaire, cela signifie qu'on doit aussi assurer la transition durable de notre alimentation ».

À la table du Conseil des ministres européens de l'Agriculture, plusieurs dossiers "chauds" seront abordés, y compris certains géostratégiques. « Il faudra par exemple étudier l'impact d'une entrée future de l'Ukraine dans l'UE au niveau de l'agriculture. Car elle pourrait devenir la plus grande bénéficiaire des aides directes au niveau de la PAC ».

Parmi les autres gros dossiers, on retrouve les Nouvelles Techniques Génomiques (NGT). Pour rappel, la Commission a proposé une révision de la directive sur les OGM afin d'assouplir les règles. Si la Belgique compte s'abstenir, une majorité de pays veut avancer dans ce dossier.

Le règlement sur l'utilisation durable des pesticides devrait également faire l'objet de discussions entre les ministres. Pour rappel, le Parlement européen s'est opposé au dossier. Enfin, le ministre compte aussi réaliser une évaluation de l'application de la PAC. « Chaque pays membre dispose désormais de davantage de libertés dans la manière d'implémenter la PAC. Un objectif serait de faire une évaluation afin de faire ressortir les bonnes et mauvaises pratiques. Et de pouvoir en tenir compte pour la PAC post-2027 sur laquelle travaillera la

---

prochaine commission. »

En matière de **PME et d'indépendants**, il y a notamment un projet de directive qui vise à lutter contre les retards de paiement entre entreprises qui doit être finalisé. Mais les États européens ne sont pas très favorables à la proposition de la Commission, qui voudrait que les paiements entre entreprises soient exécutés dans les 30 jours suivant l'émission d'une facture. « En Belgique, le délai est de 45 jours, ce qui pourrait être un bon compromis ». Financement des PME, contrats de collaboration, vaccination des volailles... La présidence belge sera également le théâtre d'événements visant à étudier les bonnes pratiques. David Clarinval compte présenter le droit passerelle. "C'est quelque chose qui est quasiment unique au monde et qui a fait ses preuves durant la crise sanitaire, rappelle le ministre des Indépendants. Comme le Luxembourg a demandé des informations sur notre système, nous allons en profiter pour le présenter au niveau européen ».



---

## Invitation à l'Acerta Connect Day

The logo for Acerta Connect Day 2024 is centered on a light yellow background. It features the word 'acerta' in a blue, lowercase, sans-serif font. Below it, the words 'CONNECT DAY' are written in a large, bold, dark blue, uppercase, sans-serif font. To the right of 'CONNECT DAY', the year '2024' is written in a smaller, blue, sans-serif font. Horizontal blue lines are positioned above and below the main text.

### **Réservez la date du 23 avril pour la 2ème édition de l'Acerta Connect Day**

Transition environnementale et énergétique, essor de l'IA et du digital, bouleversement des attentes des travailleurs, ... Etes-vous prêt pour relever les défis RH actuels? Rejoignez-nous le 23 avril prochain! Sous le thème 'Le capital humain : enjeux et défis', nos orateurs vous inspireront pour répondre aux attentes de votre personnel.

[Découvrez le programme et inscrivez-vous.](#)

### **C'est quoi l'Acerta Connect Day ?**

**Inspiration - Expertise - Echange - Conseils**

**(Re)plongez-vous dans l'ambiance de l'édition précédente.** En quelques images, vous aurez un aperçu de cet événement adressé à tout employeur, responsable RH et

---

expert-comptable.

## Pedro Correa, un conférencier hors pair

Pedro Corr ea, Docteur en Sciences Appliqu ees, est auteur et conf erencier. Il aide   travers ses conf erences et ses  crits   faire  voluer les individus et la soci t  vers un paradigme plus respectueux de soi, des autres

Pedro dressera un bilan novateur des nouveaux probl emes RH qui deviennent les cl es d'une nouvelle r alit . Il proposera une vision du management dans l'action et la s r nit .

[Inscrivez-vous](#)

### Des workshops des plus inspirants

- Digitaliser pour faire de la place   l'humain
- Comment r v ler et d ployer vos talents en entreprise ?
- La gouvernance collaborative, un atout pour la chocolaterie **Galler**
- Attirer et garder la nouvelle g n ration au sein de vos organisations
- La r ussite humaine de **Fritapapa** ou comment mettre de l' l gance et de l'innovation dans la strat gie des talents
- L'impact de l'intelligence artificielle sur les ressources humaines

### [D couvrez les workshops](#)

#### Et pour les experts-comptables, des sujets encore plus sp cifiques

- Cas pratiques et actualit s TVA
- En tant que comptable, utilisez-vous les applications relatives au secr tariat social pour vos clients employeurs
- Les dispositions "anti-blanchiment" : contraintes ou opportunit s ?
- Au-del  des chiffres, d bloquez le potentiel humain au sein de votre bureau comptable

### [Faites votre choix et inscrivez-vous](#)

Avec le support de



# AVANTAGE MEMBRE - La licence combinée de Reprobel devient Izili.

Tout comme l'an dernier, UNPLIB a conclu pour ses membres une réduction attractive sur le tarif de la **licence combinée** de Reprobel. A partir de 2024, la licence combinée a un nouveau nom : **Izili by Reprobel**.

## Que fait Reprobel ?

Reprobel est une société coopérative qui gère les droits d'auteur des auteurs et des éditeurs. Elle représente plus de 60.000 auteurs belges et plus de 400 maisons d'édition belges de tous les genres. Reprobel représente également des centaines de milliers d'ayants droit étrangers. Reprobel verse intégralement les rémunérations perçues aux auteurs et aux éditeurs. Les rémunérations Reprobel ne sont pas un impôt ou une taxe mais veillent à ce que les auteurs et les éditeurs reçoivent une rémunération équitable pour l'utilisation de leurs œuvres, également dans le monde numérique. Payer Reprobel, c'est simplement du **Fair P(I)ay**.

## **Izili by Reprobel (licence combinée): la solution fiable pour votre entreprise**

Izili règle en un seul paquet pratique les formes les plus courantes de reproduction/communication numérique et sur papier de textes et d'images protégés par le droit d'auteur, tant pour la Belgique que pour une sélection quasi mondiale d'œuvres sources étrangères. Grâce à sa large couverture, la licence offre une sécurité juridique maximale dans le monde numérique. Vous pourrez découvrir Izili sur le **site web thématique entièrement renouvelé: [www.izili.be](http://www.izili.be)**

## **Izili ou déclaration de reprographie?**

Sur le portail de déclaration renouvelé de Reprobel, vous pouvez choisir entre Izili (licence combinée) et une déclaration de reprographie plus limitée. La différence entre ces deux options est clairement expliquée sur [izili.be \(https://izili.be/fr/declaration-de-reprographie/\)](https://izili.be/fr/declaration-de-reprographie/)

**Attention** : la grande majorité de l'utilisation de textes et d'images protégés dans les entreprises se fait aujourd'hui sous forme numérique. Avec une déclaration de reprographie, vous ne vous occupez que des reproductions sur papier des œuvres protégées et vous ne bénéficiez donc **pas d'une couverture numérique via Reprobel**. Vous vous exposez alors également au risque de contrôle de votre utilisation numérique d'œuvres protégées et à des sanctions en cas d'infraction avérée. Ces sanctions sont généralement un multiple de la rémunération normale de licence. Si vous optez pour une déclaration de reprographie limitée, vous ne pouvez pas non plus bénéficier du code promo UNPLIB. Ce code promo n'est valable que pour Izili.

## **Comment régler cela en pratique ?**

Reprobel vous contactera au cours du mois de Février 2024 au sujet de votre déclaration obligatoire pour l'année de référence 2023. Vous trouverez votre login individuel pour le portail de déclaration dans le courriel ou la lettre de Reprobel. Vous choisissez Izili (la licence combinée) et introduisez le code promo UNPLIB : **UNPL2023**. La réduction sera automatiquement répercutée sur votre facture. Si vous souscrivez à Izili pour la première fois, vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire de Reprobel. Pour ce faire, vous devez utiliser un code promo spécial que Reprobel vous remettra individuellement. La date limite de déclaration est mentionnée dans le courrier ou l'e-mail que vous recevez de Reprobel. Respectez cette deadline car des sanctions légales s'appliquent aux déclarations tardives.

## Avantage Izili pour les membres UNPLIB

Izili (licence combinée) Campagne 2024 (année de référence 2023)	Tarif normal	Tarif promotionnel SNI
Catégorie tarifaire I sans personnel (*)	€ 40	€ 35
Catégorie tarifaire II sans personnel	€ 46	€ 40
Catégorie tarifaire III sans personnel	€ 52	€ 46
Catégorie tarifaire I moins de 5 ETP (*)	€ 58	€ 46
Catégorie tarifaire II moins de 5 ETP	€ 75	€ 65
Catégorie tarifaire III moins de 5 ETP	€ 98	€ 85
Catégorie tarifaire I 5 ETP et plus	€ 29 rémunération de base + € 14 par ETP pertinent avec un minimum de € 58	€ 12,5 par ETP pertinent avec un minimum de € 46
Catégorie tarifaire II 5 ETP et plus	€ 29 <u>rémunération</u> de base + € 20 par ETP pertinent avec un minimum de € 75	€ 17,5 par ETP pertinent avec un minimum de € 65
Catégorie tarifaire III 5 ETP et plus	€ 29 rémunération de base + € 29 par ETP pertinent avec un minimum de € 98	€ 25,5 par ETP pertinent avec un minimum de € 85

REPROBEL 

unplib

Union des professions  
libérales et intellectuelles

 **sni** | syndicat neutre  
pour indépendants

 **Belfius**



---

*Copyright © 2020 Union nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique, Tous droits réservés.*

Nos coordonnées :  
Union nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique  
rue Archimède, 46  
1000 Bruxelles  
+32 492 50 72 41

---